

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 6  
  
**Nachruf:** Edouard Rod  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## FAVEY, GROGNUZ ET L'ASSESEUR

Récit complet des aventures de trois bons Vaudois

PAR

LOUIS MONNET

Illustrations de Déverin, de Ralph et de  
J.-H. Rosen.

(NOUVELLE ÉDITION)

En vente au Bureau du *Conteur Vaudois* et  
dans toutes les librairies. (Prix : fr. 2,50.)

### EDOUARD ROD

NOTRE compatriote Edouard Rod s'est éteint brusquement à Grasse, samedi dernier. Sa mort met en deuil non seulement les lettres romandes, mais encore les lettres françaises, où depuis longtemps son nom brillait d'un vif éclat. Edouard Rod est le premier Vaudois qui se soit imposé à la France comme romancier. Enoncer les ouvrages qui lui valurent une pareille célébrité nous entraînerait trop loin. Nous pensons du reste que nos lecteurs préféreront nous voir reproduire ici, prochainement quelques pages, choisies parmi celles de ses œuvres qui ont été le plus goûtées.

Edouard Rod eût pu être de l'Académie française. Il renonça à cet honneur pour ne pas abandonner sa nationalité. Ce trait doit nous rendre sa mémoire doublement chère.

### LES CURIOSITÉS DE L'ÉTAT CIVIL

Je parle de l'ancien état civil, celui d'avant le régime fédéral inauguré en 1876.

Nos registres d'état civil étaient tenus par les pasteurs.

Plusieurs de ces registres, le plus grand nombre, il faut le reconnaître, étaient absolument remarquables par leur exactitude et leur belle calligraphie. Ils étaient le fait d'esprits clairs, aimant l'ordre pour eux-mêmes et pour leurs paroissiens.

Dans quelques autres registres, au contraire, la fantaisie se manifestait à chaque instant. Le pasteur, qui avait horreur du terre-à-terre, vivait évidemment plus près des nuages.

C'est ainsi que l'on voit quatre frères et sœurs Dégallier, nés dans la même paroisse de La Sarraz, inscrits par le même pasteur dans le registre des naissances, constater plus tard, avec quelque stupeur, que leur nom de famille est orthographié de quatre manières différentes, ce qui exigea de nombreuses rectifications pour arriver à l'uniformité.

C'est ainsi, encore, que de deux enfants d'une même famille, originaire d'Eclépens, le frère s'appelle Chevalier, pendant que la sœur s'appelle Chevalley.

Et cependant, depuis la mise en vigueur du Code civil vaudois, en 1821, une grande amélioration avait été apportée. Des registres uniformes avaient été introduits dans les paroisses et des règles précises furent imposées.

Mais, sous le régime bernois et dans les premières années du régime vaudois, que de choses drôles !

Voici un cas bien curieux, qui appartient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

J'eus l'occasion, il y a une quinzaine d'années, de rechercher les liens de parenté de deux familles vaudoises, habitant l'une Genève et l'autre Lausanne.

Entre ces familles, on *cousinait*.

On se voyait quelquefois aux baptêmes, rarement aux mariages, plus souvent aux enterrements.

Les parents, les « vieux », étaient plus ou moins renseignés sur la parenté qui existait entre ceux de Genève et ceux de Lausanne. Ils l'avaient expliquée à leurs enfants, mais comme, dans ces familles, on ne tenait pas d'arbre généalogique, la tradition verbale s'était quelque peu émue, perdue.

On avait du sang commun dans les veines, cela on le savait ; mais cela n'allait guère plus loin.

Ceux de Lausanne allaient dire « bonjour » aux cousins de Genève quand ils se rendaient au bout du lac. Ceux de Genève en faisaient autant dans les occasions, plus rares, qu'ils avaient de venir à Lausanne.

Mes recherches ne furent point faciles.

Impossible, d'abord, en remontant à trois générations en arrière, de retrouver dans les souvenirs des deux familles un nom commun qui pût servir de point de départ aux deux lignées.

Dans les lignes ascendantes, masculines ou féminines, de part et d'autre, des noms absolument différents !

Dans la famille de Lausanne, un nom revenait avec des variantes : Keubler, Kæbli, Kübli, Quiblier.

Dans celle de Genève, apparentée aux Mignot et aux Berseth, de St-Georges, j'arrivais, dans l'ascendance féminine, à une arrière-grand-mère du nom de « Seillon ».

Je trouve une fois le nom de Cellion dans un acte d'état civil vaudois, là où j'aurais dû trouver Keubler ou Quiblier.

Cela me fit ouvrir l'œil.

Le hasard fit le reste.

Un jour que je me livrais à quelques recherches dans les registres d'état civil des archives cantonales, en cette tour de la Cathédrale où régnait si aimable, si épressé, si bien renseigné surtout, M. Aymon de Crousaz, je feuilletais le registre des mariages de la paroisse de Pampigny.

Je dis « feuilletter » parce que, à cette époque — c'était en 1896 — les registres d'état civil n'étaient pas tous munis de répertoires, comme ils le sont aujourd'hui.

Heureusement pour moi ! — car les répertoires ne m'auraient jamais procuré la trouvaille que me donna le « feuilletage » du registre, exercice de patience, qui trouve parfois sa récompense.

A la date du 23 juillet 1773, je trouve le mariage, célébré dans l'église de Pampigny, entre « Benjamin feu Jean-Pierre Mignot, de St-Geor-

ges et du Chenil, agriculteur à St-Georges, et » Rose-Marie, fille de feu Rodolphe Seillon, de » Gessenay, habitante à Sévery ».

Je tourne la page et, au feuillet suivant, je trouve, à la date du 20 août 1773, le mariage célébré dans l'église de Pampigny, entre « Jean- » Rodolphe Loup, fils du métral et régent Jean- » Rodolphe Loup, de Rougemont, habitant à Be- » gnins, et Jeanne-Françoise, fille de feu Marc- » Rodolphe Kübly, autrement Seillon, de Gesse- » nay, habitante à Sévery, bailliage de Morges ».

Et dire que ces mariages de deux sœurs, dont l'une est appelée « Seillon », tout court, et l'autre « Kübli », autrement « Seillon », ont été bénis et inscrits par le même pasteur, à quatre semaines de distance, jour pour jour !

Dès lors, tout devint clair pour moi. « Kübel », en bon allemand, signifie baquet, seau. « Kübli », est l'équivalent de Kübel, en allemand bernois. Et « Seillon » est l'équivalent de Kübel et de Kübli en langage vaudois.

Ce brave *seillon* vaudois !

Il lui était réservé de prendre place plus tard dans le dictionnaire de Littré.

*Seillon*, dit Littré, dans le supplément de son dictionnaire, page 309 (sè-llon, ll mouillées), s. m. Dans le canton de Vaud, ustensile en bois, à une anse, servant à recevoir le lait que l'on trait. — *Etym.* Dérivé de *seille*.

Dans la lignée des Mignot, à laquelle se rattachaient mes Vaudois de Genève, l'ancêtre continuait à s'appeler : « Seillon », et seulement : « Seillon » ; — tandis que dans la lignée Loup (Begnins, puis Morges, puis Lausanne), l'aïeule s'appelait de toutes les formes et altérations possibles du nom de Kübli, y compris Keubler, Quiblier... et enfin Ceillon.

On comprend la difficulté de trouver le trait d'union.

La famille des deux sœurs devait être depuis longtemps établie à Sévery. Leur père y était né probablement. En tous cas, il y était assez acclimaté pour avoir pu prendre femme à Pampigny (Susanne Chevaux).

Ce n'était donc pas étonnant que, suivant l'usage admis en pays romand, on ait francisé le nom de la famille et que la forme romande ait fait oublier la forme bernoise.

Dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, une famille très notable de Lausanne, propriétaire de l'un des moulins de la rue du Pré, qui a fourni à la ville un dixerier, un membre des « Deux Cents », puis des « Soixante », un notaire, etc., s'appelait *Peudechair*. Elle était arrivée à Lausanne, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, sous le nom de « Lutzeltheist ».

Nous avons eu dès lors les « Zurbrugg » soit Dupont, et d'autres.

Nous avons encore aujourd'hui, de par l'état civil actuel, qui veut tenir compte à la fois du passé et du présent, les « Indermühle dit Dumoulin » et les « Nutz dit Profit », enregistrés sous ces doubles formes.

Il était donc très naturel que dans l'usage courant, vers 1770, un Kübli bernois fût devenu un Seillon vaudois.